

Écrit par le 22 novembre 2024

## Participez à un projet du Centre dramatique des villages du Haut Vaucluse



Le 22 mai prochain, la [Compagnie Institutout](#) présentera son spectacle 'Mauvaises Graines' à Sérignan-du-Comtat. Pour ce faire, le [Centre dramatique des villages du Haut Vaucluse](#) demande au public de voter pour la cabane qui sera fabriquée pour l'occasion. Vous avez jusqu'au lundi 22 avril pour voter, la cabane sera ensuite construite dans le jardin du Naturoptère à Sérignan-du-Comtat.

Ce sont les élèves du collège Victor Schoelcher de Sainte-Cécile-les-Vignes qui ont conçu les six maquettes de cabane pour le projet 'Mauvaises Graines'. Elles ont été nommées « Amazonia », « La cabane cachée », « La ruche », « La cabane des hérissons », « La forêt noire », ou encore « Le nid d'observation ». Et bien qu'on aimerait qu'elles sortent toutes de terre, vous ne pouvez voter que pour trois d'entre elles.

Écrit par le 22 novembre 2024

Zelie Canouet, la designer d'espace de la Cie Institut, dessinera une cabane qui sera un mélange des trois cabanes qui ont reçu le plus de votes. Elle sera ensuite construite lors d'un stage animé du mardi 23 au samedi 27 avril dans le jardin du Naturoptère à Sérignan-du-Comtat (inscription auprès du Naturoptère au 04 90 30 33 20 ou par mail à [contact@naturoptere.fr](mailto:contact@naturoptere.fr)).

En plus de servir pour le spectacle 'Mauvaises Graines', la cabane aura une fonction pérenne au sein du Naturoptère en tant qu'observatoire à oiseaux pour le plaisir des visiteurs. Le public pourra découvrir la cabane juste avant d'assister au spectacle le mercredi 22 mai à 18h, ainsi que l'exposition photo de Laure Néron qui aura couvert la conception des maquettes et le stage de construction.

Pour voter pour vos trois cabanes préférées, [cliquez ici](#).



## Infrastructure : feu vert du gouvernement

Écrit par le 22 novembre 2024

## pour la LEO... de Nîmes



Le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires vient d'annoncer la signature de la Déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de [Contournement Ouest de Nîmes](#) (Conîmes).

Dans le détail, cet arrêté ministériel a été signé le 4 mars 2024, dans la continuité de l'enquête publique qui s'était déroulée entre le 6 février et le 9 mars 2023.

Ce projet de 12,3 km vise à contribuer à l'amélioration du cadre de vie sur l'ensemble du secteur ouest de Nîmes, en diminuant la saturation routière croissante et en favorisant le transit entre Alès et l'autoroute A9. Il est complété par un barreau de raccordement à la RN 113.

« Il n'y a que les combats que l'on ne mène pas que l'on est sûr de perdre. »

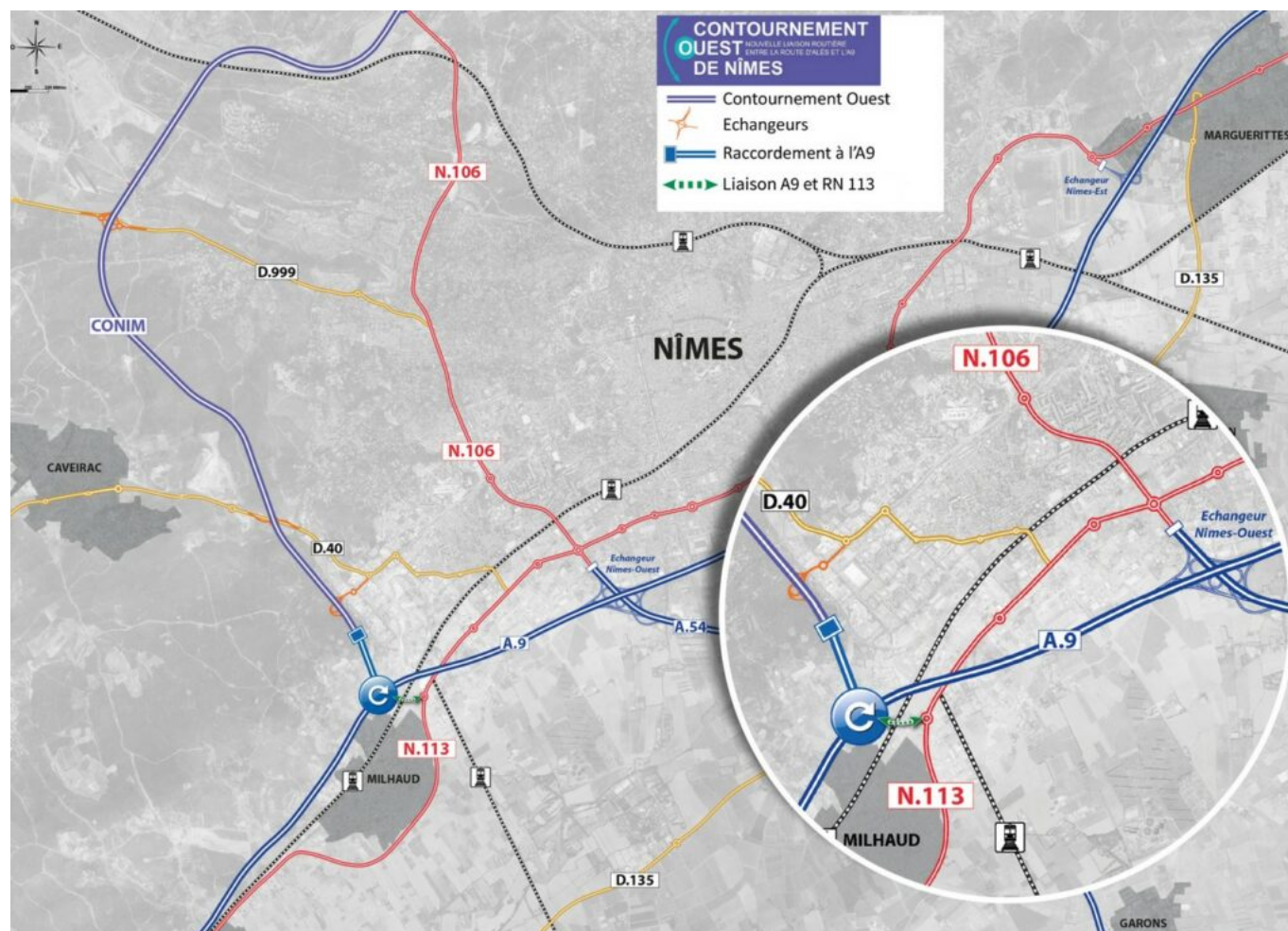
Écrit par le 22 novembre 2024

*Franck Proust, président de Nîmes Métropole,*

### Arlésienne ou serpent de mer ?

« Il n'y a que les combats que l'on ne mène pas que l'on est sûr de perdre » insiste Franck Proust, président de Nîmes Métropole, avant de préciser que « malgré le défaitisme de beaucoup de personnes sur ce dossier 'serpent de mer', à l'Agglo nous n'avons jamais baissé les bras, et cette persévérance porte aujourd'hui ses fruits. Cette décision est une étape importante dans ce dossier majeur pour la qualité des mobilités sur le territoire de Nîmes Métropole ».

A l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête avait rendu un avis favorable assorti de réserves, qui ont pu être levées au terme d'un travail de concertation. La décision administrative qui vient d'être prise a pour seul objet de reconnaître l'utilité publique du projet, constatée à l'issue de l'enquête publique, et ne préjuge pas des suites de la procédure, qui dépendent, en particulier, des réponses à apporter sur les plans environnemental et financier.



© DR-Conîmes

Ecrit par le 22 novembre 2024

### **Aller vite pour éviter les écueils**

« Nous avons toujours été lucides sur les enjeux de ce dossier et les risques d'écueils, comme j'ai toujours avancé qu'il fallait jouer avec les calendriers croisés des Contrats de plan Etat-Région (CPER) et du Plan autoroutier » rappelle Franck Proust. Partant de là, il faut aller vers un phasage de l'opération tout en s'appuyant sur une DUP traitant de l'ensemble du tracé. « C'est la condition de l'efficacité et du gain d'un temps déjà trop long » précise le président de Nîmes Métropole.

« L'engagement opérationnel et financier de Vinci autoroute pour traiter prioritairement et rapidement le tronçon reliant l'A9/RN113 à la RD40 (Route de Sommières), est une réelle opportunité à la fois pour concrétiser au plus tôt le désenclavement du CHU de Nîmes (plus gros employeur du Gard avec plus de 6 000 agents), de la caserne du SDIS mais aussi de l'ensemble des entreprises de la Zone industrielle de Saint-Césaire » explique les services de Nîmes Métropole.

### **Trouver les solutions environnementales ainsi que les financements**

La préfecture du Gard précise cependant que « la réalisation du Conîmes reste conditionnée à la délivrance d'une autorisation environnementale, qui intègre notamment l'organisation préalable d'une enquête publique spécifique. Pour être obtenue, cette autorisation nécessitera que l'ensemble des enjeux environnementaux soient pris en compte. Les contraintes relatives au milieu naturel sont considérées comme très fortes sur ce secteur. Des enjeux importants de préservation de la biodiversité ont d'ores et déjà été identifiés, notamment en zone de garrigue de Nîmes, avec le recensement de plusieurs espèces protégées. Des mesures de compensation environnementales devront être définies, nécessitant des études environnementales complémentaires. D'autre part, le plan de financement du Conîmes devra être finalisé, tant dans ses modalités que dans le partage de l'effort entre co-financeurs. L'Etat n'a pas identifié ce projet, qui correspond essentiellement à des enjeux de circulation locale et de desserte de territoires à proximité, dans ses priorités de financement dans le cadre des discussions négociations avec la région Occitanie sur le volet mobilités 2023-2027 du CPER (Contrats de plan État-Région) ».

Le coût de l'opération est estimé à 268M€ actuellement (contre 200M€ en 2019).

---

## **CCI de Vaucluse : dispositifs de financement risingsud**

Ecrit par le 22 novembre 2024



**Le jeudi 1<sup>er</sup> juin, la CCI de Vaucluse organise des réunions avec l'agence RisingSud à destination des entreprises de tous secteurs d'activité ayant un projet de développement.**

Vous avez un projet ? Pour vous transformer, vous exporter, accélérer votre croissance ou encore trouver des partenaires, cette agence d'attractivité et de développement économique de la région Sud propose de vous accompagner lors de ces réunions.

### **À propos de RisingSud**

RisingSud est l'agence d'attractivité et de développement économique de la région PACA. Son objectif est de créer des opportunités pour renforcer l'économie régionale.

### **Le programme des réunions**

RisingSud pourra vous guider dans votre développement par des accompagnements concernant votre recherche de financements européens, votre levée de fonds ou encore votre recherche de partenaires business et technologiques.

Écrit par le 22 novembre 2024

## Infos pratiques

[Inscription en ligne](#) gratuite mais obligatoire. De 8h30 à 11h. 1<sup>er</sup> juin. 04 90 13 86 42.  
[lfulgini@vaucluse.cci.fr](mailto:lfulgini@vaucluse.cci.fr).

# Covoiturage : le Grand Avignon poursuit son partenariat avec l'application « Klaxit »



Ce jeudi 25 mai, le Grand Avignon a présenté le bilan de son partenariat avec « [Klaxit](#) », l'application de covoiturage qui met en relation des conducteurs et des passagers dans le cadre de déplacements domicile-travail.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Pour répondre aux enjeux de mobilité du quotidien, améliorer la qualité de l'air et apaiser les centres urbains, le Grand Avignon a pour objectif de développer les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, notamment via le covoiturage. En 2021, un marché a été passé pour expérimenter cette solution de déplacement sur le territoire et c'est le prestataire [Klaxit](#) qui a été retenu. Après une nécessaire phase de développement, l'application a été déployée le 15 mars 2022 et a connu un essor immédiat dû à la situation internationale (guerre en Ukraine, inflation, prix du carburant à 2.30 €/L).

### **Bilan de l'expérimentation**

Application de mise en relation entre conducteurs et passagers dans le cadre de déplacements domicile-travail, Klaxit a d'abord été expérimenté auprès des principaux employeurs du territoire. Le principe est simple : les uns réservent les trajets proposés par les autres. Pour inciter financièrement les usagers à opter pour ce mode de transport, le Grand Avignon a choisi de financer les conducteurs entre 1 € et 3 € en fonction de la distance du trajet, complété par une participation de 0,50 € du passager.

En 2022, le bilan de l'expérimentation est plutôt positif. L'application compte 3 814 inscrits, 1 780 covoitureurs et 28 000 trajets effectués pour un coût moyen, financé par le Grand Avignon, de 2,06 €. Côté environnement, 74 tonnes de CO2 ont été économisées.

### **La poursuite du projet en 2023**

En 2023, la volonté du Grand Avignon est d'étendre cette offre de covoiturage à l'ensemble des déplacements réalisés sur le territoire et de la compléter par le réseau de transport en commun. Pour financer les trajets des covoitureurs, le Grand Avignon prévoit une enveloppe de 40 000 €.

Pour poursuivre l'incitation financière, le modèle a été revu. Pour tous les passagers, les 10 premiers trajets seront gratuits, puis une participation de 0,50 € par trajet sera demandée. Les conducteurs recevront quant à eux 1€ par passager transporté durant les 10 premiers kilomètres, puis 0,10 € par km et passager. Enfin, ils recevront 3 € par passager transporté au-delà 30 km.

### **Un opérateur unique pour 2024 ?**

Le Grand Avignon et ses partenaires du pôle métropolitain se mobilisent actuellement pour proposer un opérateur unique de covoiturage sur l'ensemble du territoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain. Cette homogénéisation devrait permettre d'augmenter le volume de covoitureurs et de limiter les impacts environnementaux de l'autosolisme. Pour l'heure, les modalités sont en cours de définition.



Écrit par le 22 novembre 2024

## Bollène dévoile les 6 projets retenus dans le cadre de son budget participatif



**Hier soir, mercredi 19 avril, la ville de Bollène a dévoilé les 6 projets retenus dans le cadre de son budget participatif 2022-2023.**

La mise en place d'outils de démocratie participative était un engagement du Maire de Bollène et de son équipe. Cet engagement s'est concrétisé dès 2020 par la création de la convention citoyenne, qui réunit 33 Bollénois tirés au sort, la mise en place d'un conseil municipal des enfants, mais également le recours à des consultations sur plusieurs sujets qui touchent au quotidien. La dernière concertation en date a permis de choisir le nom de la crèche de la ville : « O comme 3 pommes ».

L'idée est de remettre le citoyen au cœur des préoccupations politiques de la ville afin de prendre les meilleures décisions pour l'avenir de la commune. C'est une démarche que la majorité municipale défend d'autant plus dans le contexte actuel, avec des citoyens qui sont attachés à l'idée de participer concrètement à la vie de leur commune.

Ainsi, hier soir, mercredi 19 avril, la ville de Bollène a dévoilé les 6 projets retenus parmi les 9 proposés

Ecrit par le 22 novembre 2024

dans le cadre de son budget participatif 2022-2023, fixé à 150 000€. Cette première édition était ouverte à toutes les Bollénoises et à tous les Bollénois de plus de 16 ans sans thématique imposée.

### Projet 1 : installation de cendriers urbains pour le recyclage des mégots

Les mégots représentent une grande partie des déchets ramassés par les services de la ville. L'installation de ces cendriers permettra de recycler les mégots en fibres isolantes, qui seront ensuite utilisées pour la fabrication d'objets et de matériaux éco-conçus.



Porteur de projet : Kévin Mediani

### Projet 2 : installation de bornes d'entretien et de réparation de vélo

Bollène est au carrefour des voies cyclables, notamment de la Via Rhôna. L'objectif est de faciliter la réparation des vélos dans la ville et de soutenir les cyclistes et leur pratique. L'installation d'un abri à vélos est également prévue pour compléter le projet.

Ecrit par le 22 novembre 2024



**Convention citoyenne Bollénoise**

**#2 VÉLO'RÉPARE**  
INSTALLATION DE BORNES D'ENTRETIEN  
ET DE RÉPARATION DE VÉLO  
porteur de projet : Najoud Jaddi

**UN NOUVEL ÉQUIPEMENT À DISPOSITION DES CYCLISTES !**

L'objectif est de faciliter la réparation des vélos dans la ville et de soutenir les cyclistes et leur pratique. Bollène est au carrefour des voies cyclables, notamment la Via Rhôna. Ces installations dans différents points de la ville permettront une halte pour réparer et visiter la ville. Un abri à vélo est également prévu pour compléter le projet !

Une concertation vous est proposée pour choisir ensemble les emplacements les plus pertinents pour l'installation de ces bornes de réparation !  
-> pour vous inscrire à la concertation, merci d'adresser votre nom et prénom ainsi que le nom du projet à [démocratie.participative@ville-bollene.fr](mailto:démocratie.participative@ville-bollene.fr)

 **Ville de Bollène**  
démocratie participative  
PROJETS 2022

Porteur du projet : Najoud Jaddi

### Projet 3 : des toilettes publiques écos

Equipées de panneaux solaires sur batterie pour une autonomie énergétique, d'une ventilation continue pour un fonctionnement sans sciure et sans odeur et d'un urinoir avec système de valorisation des eaux usées, ces toilettes publiques écologiques se fondront dans le décor du cadre historique de la Collégiale.

Ecrit par le 22 novembre 2024

**Convention citoyenne Bollénoise**

**#3 UNE SANISETTE À LA COLLÉGIALE**  
DES TOILETTES PUBLIQUES ÉCOLES  
porteur de projet : Véronique Santisteban

**PANNEAUX SOLAIRES**  
sur batterie pour une autonomie énergétique

**VENTILATION CONTINUE**  
pour un fonctionnement sans sciure et sans odeur

**ACCÈS FACILE PMR**  
porte sécurisée avec indicateur de présence

**URINOIR**  
avec système de valorisation des eaux usées

**DES TOILETTES VERTES EN VILLE**

La Collégiale est un monument historique qui attire les Bollénois comme les touristes. Afin de répondre au mieux aux besoins de chacun, il est important de mettre à disposition des passants et des visiteurs des toilettes publiques écologiques qui se fondent dans le décor de ce cadre historique.  
La sanisette présentée ici est la cabine connectée MADA -PMR

Si vous voulez suivre ce projet, merci d'adresser votre nom et prénom ainsi que le nom du projet à [démocratie.participative@ville-bollene.fr](mailto:démocratie.participative@ville-bollene.fr)

Ville de Bollène  
démocratie participative  
PROJETS 2022

Porteur du projet : Véronique Santisteban

### Projet 4 : sécurisation des abords de l'école Duffaud

Associé à un projet de la ville, le projet vise à sécuriser la sortie de l'école Duffaud (et d'autres écoles) avec la mise en place de trottoirs élargis et de figurines placées à chaque passage piéton pour prévenir les automobilistes et garantir aux parents et enfants une sortie d'école sécurisée.

Ecrit par le 22 novembre 2024

**Convention citoyenne Bollénoise**

**#4 SÉCURISATION DES ABORDS DE L'ÉCOLE DUFFAUD**  
porteur de projet : La Ville et Virginie Lagarde Bos

**RALENTIR LES AUTOMOBILISTES**

S'associant à un projet de la ville, le projet vise à sécuriser la sortie de l'école Duffaud et prochainement d'autres écoles afin de garantir aux parents et enfants à pieds ou en vélo une sortie d'école sécurisée. Pour cela, les trottoirs seront élargis et des figurines seront placées à chaque passage piéton pour prévenir les automobilistes.

Si vous voulez suivre ce projet, merci d'adresser votre nom et prénom ainsi que le nom du projet à [democratie.participative@ville-bollene.fr](mailto:democratie.participative@ville-bollene.fr)

Ville de Bollène  
démocratie participative  
PROJETS 2022

Porteur du projet : la ville de Bollène et Virginie Lagarde Bos

### Projet 5 : implantation d'un massif méditerranéen

Un massif méditerranéen sera conçu par un paysagiste spécialiste du changement climatique, pour sensibiliser à l'écologie. Après concertation avec les habitants, les services de la ville proposeront différents endroits d'implantation possibles.

Ecrit par le 22 novembre 2024



**Convention citoyenne Bollénoise**

**#5 ARC-EN-CIEL FLEURS DU SOLEIL**  
IMPLANTATION D'UN MASSIF MÉDITERRANÉEN  
porteur de projet : Eugénie Lefebvre-Haudubert

**UNE RÉSERVE DE PLANTES MÉDITERRANÉENNES**

Pour sensibiliser à l'écologie tout en restant dans la volonté d'être une ville verte et fleurie, un massif méditerranéen sera conçu par un paysagiste spécialiste du changement climatique avec les services de la ville, la porteuse de projet et les Bollénois volontaires. Après concertation avec les habitants, les services de la Ville proposeront différents endroits d'implantation possibles.

Une concertation vous est proposée pour choisir ensemble l'emplacement le plus pertinent pour la création du massif méditerranéen !  
-> pour vous inscrire à la concertation, merci d'adresser votre nom et prénom ainsi que le nom du projet à [démocratie.participative@ville-bollene.fr](mailto:démocratie.participative@ville-bollene.fr)

 **Ville de Bollène**  
*démocratie participative*  
PROJETS 2022

Porteur du projet : Eugénie Lefebvre-Haudubert

### Projet 6 : jardin citoyen et partagé

Co-géré par la ville, petits et grand pourront se retrouver sur une parcelle de 170m2 aux jardins du Lez pour cultiver fleurs, fruits et légumes. Le budget participatif permettra de financer le matériel et les actions liées au développement de ce jardin.

Ecrit par le 22 novembre 2024



**Convention citoyenne Bollénoise**

**#6 JARDIN CITOYEN & PARTAGÉ**  
INVITATION À LA CULTURE DU VIVANT  
porteur de projet : Sandrine Bourgue

**UN ESPACE POUR PETITS & GRANDS**

La ville a fait l'acquisition d'une parcelle de 170m<sup>2</sup> aux jardins du Les qui sera dédiée au projet du jardin citoyen et participatif ! Qui dit citoyen et participatif dit ouvert à tous les amateurs et experts du jardinage ! Co-géré par la ville, ce jardin est une invitation à la culture du vivant. Petites et grands pourront s'y retrouver pour cultiver fleurs, fruits et légumes. Le budget participatif permettra de financer le matériel et les actions liées au développement de ce jardin notamment la permaculture !

Si vous voulez participer à ce projet, merci d'adresser votre nom et prénom ainsi que le nom du projet à [democratie.participative@ville-bollene.fr](mailto:democratie.participative@ville-bollene.fr)

**Ville de Bollène**  
démocratie participative  
PROJETS 2022

Porteur du projet : Sandrine Bourgue

## Cavaillon : une consultation lancée concernant la place François Tourel

Écrit par le 22 novembre 2024



## **Les Cavillonnais ont jusqu'au 21 avril pour remplir le formulaire de consultation concernant le futur aménagement de la place François Tourel.**

Conformément au programme de mandat, la place François Tourel de Cavillon va changer de visage. Végétalisation, place pour les piétons, stationnement conservé avec une esthétique retrouvée... L'avis des Cavillonnais est sollicité avec deux projets proposés par consultation.

Pour participer à la consultation, il suffit de remplir le formulaire distribué dans les boîtes aux lettres depuis le 27 mars via le magazine C'mon mag. Le formulaire est à retourner avant le 21 avril à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Si vous n'avez pas reçu le magazine, des formulaires à remplir sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

### **Scénario 1 : un projet équilibré**

Une version permettant de concilier « renaturation » et stationnement. La plantation de 85 arbres viendra oxygéner la place avec de nombreux aménagements de massifs. La création de cheminements



Écrit par le 22 novembre 2024

piétons et d'un arrêt de bus supplémentaire facilitera les déplacements.

*Végétalisation : 1 035m<sup>2</sup> d'espaces verts et 85 arbres plantés.*

*Stationnement :*

*Avant : 162 places.*

*Après : 79 places, dont 6 places PMR.*



Ecrit par le 22 novembre 2024



## Scénario 2 : un maximum de « désimperméabilisation »

Un projet mettant en avant un maximum de « désimperméabilisation » en supprimant 126 places de stationnement. La création d'espaces verts est privilégiée, avec moins d'arbres que dans le projet 1. Les places de stationnement devant l'Office de tourisme seront supprimées.

*Végétalisation : 1 365m<sup>2</sup> d'espaces verts et 73 arbres plantés.*

*Stationnement :*

*Avant : 162 places.*

*Après : 36 places, dont 6 places PMR.*

Écrit par le 22 novembre 2024



Ecrit par le 22 novembre 2024



### Des éléments communs aux deux projets

Quel que soit le projet sélectionné, les voies de circulation, qui occupaient la plus grande partie de la place, seront modifiées. La circulation sera mise en double sens devant la Poste, permettant à terme de piétonner la place du Clos du côté des bars et restaurants. Egalement, des cheminements piétons seront aménagés, notamment à proximité de l'arc Romain et de la montée César de Bus.

J.R.

Écrit par le 22 novembre 2024

## « Savoir renoncer à un projet ? Une idée stratégique ! »



Cette semaine, [Rémy Canuti](#), consultant pour la société vauclusienne [Care conseil & management](#) spécialisée en conseil aux collectivités locales et accompagnement de dirigeants basée à Uchaux, revient sur les notions de renoncement. Quand faut-il savoir renoncer pour ne pas aller au-devant de la catastrophe ou du simple échec ? Car renoncer, n'est pas forcément un échec, si ce renoncement est utile à la conservation des énergies, des finances et du moral des troupes.

« Tout le monde s'accordera, je pense, sur le fait qu'un manager est avant tout un leader. Il doit être entreprenant, bienveillant, à l'écoute, charismatique, empathique, favoriser l'intelligence collective, faire

Écrit par le 22 novembre 2024

émerger les nouveaux talents, diriger sans imposer, se remettre en question aussi souvent que nécessaire, être attentif aux objectifs de son équipe tout comme aux siens, 'cheffer' mais pas trop, s'adapter à la réalité du terrain, aux exigences du public, aux attentes des élus s'il travaille dans le public, penser la durabilité des politiques publiques, leur interdépendance, réfléchir à la résilience de la structure dans laquelle il travaille, gérer les risques psychosociaux et les exigences de sens dans le travail des employés... la liste est sans fin. »

« Il est indispensable de prévoir la possibilité de renoncement. »

« Dans ces conditions, bien sûr, puisque tout est fait en conformité avec les innombrables exigences juridiques, éthiques, financières et environnementales de notre temps, la question du renoncement est extrêmement difficile à poser. »

« Le projet, quel qu'il soit, doit aboutir car tous les paramètres ont été pris en compte : du bien-être des salariés jusqu'aux répercussions budgétaires en matière de fonctionnement... Or, il est indispensable de prévoir la possibilité de renoncement. Plus le projet est important, plus il importe d'y réfléchir en amont de la décision. »

« Il est vrai qu'en mode projet, on ira jusqu'à cartographier les risques en leur conférant plus ou moins d'importance et en diminuant la probabilité d'occurrence à mesure qu'ils s'effacent. Cependant, il n'est pas question ici d'évoquer l'échec, mais l'abandon, le renoncement à un projet et à une idée dans lesquels beaucoup d'énergie a été investie. Or, c'est sans doute l'une des choses les plus difficiles à faire et cela est aussi du ressort du cadre-dirigeant. »

« Les raisons peuvent en être multiples : les besoins ont changé, les finances se sont tariées, le projet s'avère plus onéreux que prévu en raison de difficultés internationales, une pandémie surprend tout le monde, une majorité change son fusil d'épaule en matière de préférence, bref..

La question se pose donc de savoir comment faire. Et plus encore de déterminer quand il faudra s'arrêter, ne plus lutter contre l'inévitable, mais sauver ce qui peut être encore sauvé ou stopper l'hémorragie financière et d'énergie que constitue le projet. »

« Apprendre à revenir sur sa décision, quelle que soit la valeur de la décision prise précédemment. »

« Un exemple me revient toujours à ce sujet et qui constitue l'un des apprentissages de réponse aux situations d'urgence des pilotes de ligne. On leur apprend à revenir sur leur décision, quelle que soit la valeur de la décision prise précédemment, car il est de leur devoir de renoncer au parti pris quelques minutes plus tôt, si c'est la seule et unique solution. La vie des passagers, l'intégrité de l'avion sont en

Ecrit par le 22 novembre 2024

jeu et les répercussions d'une mauvaise appréciation sont extrêmement lourdes.

Plusieurs biais cognitifs peuvent nous empêcher de prendre la bonne décision, c'est-à-dire de stopper un projet. Parmi les plus risqués, notons le biais de l'excès de confiance dont le nom est à lui seul évocateur ; le biais du cadrage serré, qui limite notre vision quant au nombre de possibilités autres que celles choisies ; voire le biais de l'intuition, qui nous conforte dans la solution que nous avons choisie. »

« Et puis il y a simplement le fait de se sentir un peu coupable d'avoir dépensé et fait dépenser tant d'énergie pour rien... La gêne de s'être trompé. À l'heure du super-manager qui doit gérer des situations de plus en plus complexes avec toujours plus de qualités, il est presque indécent de se fourvoyer et d'abandonner... Or, un abandon, ce n'est jamais rien. En ce sens, c'est aussi utile en matière de retour d'expérience qu'un échec. Et il appartient au manager d'effectuer le geste indispensable qui lui ouvrira les voies de la compréhension et de la responsabilité.

Renoncer c'est donc avant tout choisir, c'est-à-dire faire le choix de privilégier ce qui ne l'était pas auparavant, en sacrifiant ce qui était de l'ordre de l'important mais qui ne l'est plus. En ce sens, il n'y a rien de plus stratégique comme décision. »

---

## France 2030 en Provence-Alpes-Côte d'Azur : un maillage local puissant



Ecrit par le 22 novembre 2024

**Le 18 novembre, la Première ministre Elisabeth Borne présidait le comité de suivi national France 2030. A cette occasion, un premier bilan de l'action lancée par le Président la République il y a un an a été dressé. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les projets soutenus par France 2030, marquent un dynamisme territorial fort et croissant.**

Politique prioritaire du Gouvernement, France 2030 porte une ambition claire : positionner la France non pas seulement en simple acteur, mais bien en leader du monde de demain. Depuis un an, son déploiement est marqué par le soutien à de nombreux projets locaux. Au total, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont 101 projets lauréats et 200 millions d'euros engagés.

Parmi ces projets, celui de la société Antofenol qui porte sur la construction d'un site de production 100% dédié au bio-contrôle dans le Vaucluse. Aix Marseille Université porte quant à elle un projet de renforcement de la cité de l'innovation et des savoirs qui vise à renforcer les démarches de recherche, d'innovation et d'accélération de projet en favorisant le lien entre chercheurs, entrepreneurs et industriels.

Pour renforcer l'ancrage territorial du plan, 11 régions se sont déjà associées à l'Etat pour déployer un volet régionalisé de France 2030 copiloté par les présidents des conseils régionaux et les préfets de région.

Doté de 1 milliard d'euros financé à parité par l'Etat et les régions, « France 2030 régionalisé » a pour objectif d'accompagner l'innovation des start-ups, PME, ETI ou organismes locaux sur tout le territoire national. Sa particularité réside dans son mode de financement paritaire : chaque euro investi par l'Etat est complété d'un euro investi par la région.

Pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont 74 millions qui vont permettre à la préfecture de région et au conseil régional de détecter et d'accompagner, avec les services et leurs partenaires, des projets innovants afin de faire naître des champions français capables d'essaimer par-delà les frontières nationales.

J.R.

---

## **Carpentras : appel aux candidatures pour rejoindre les futures 'Halles de la Gare'**



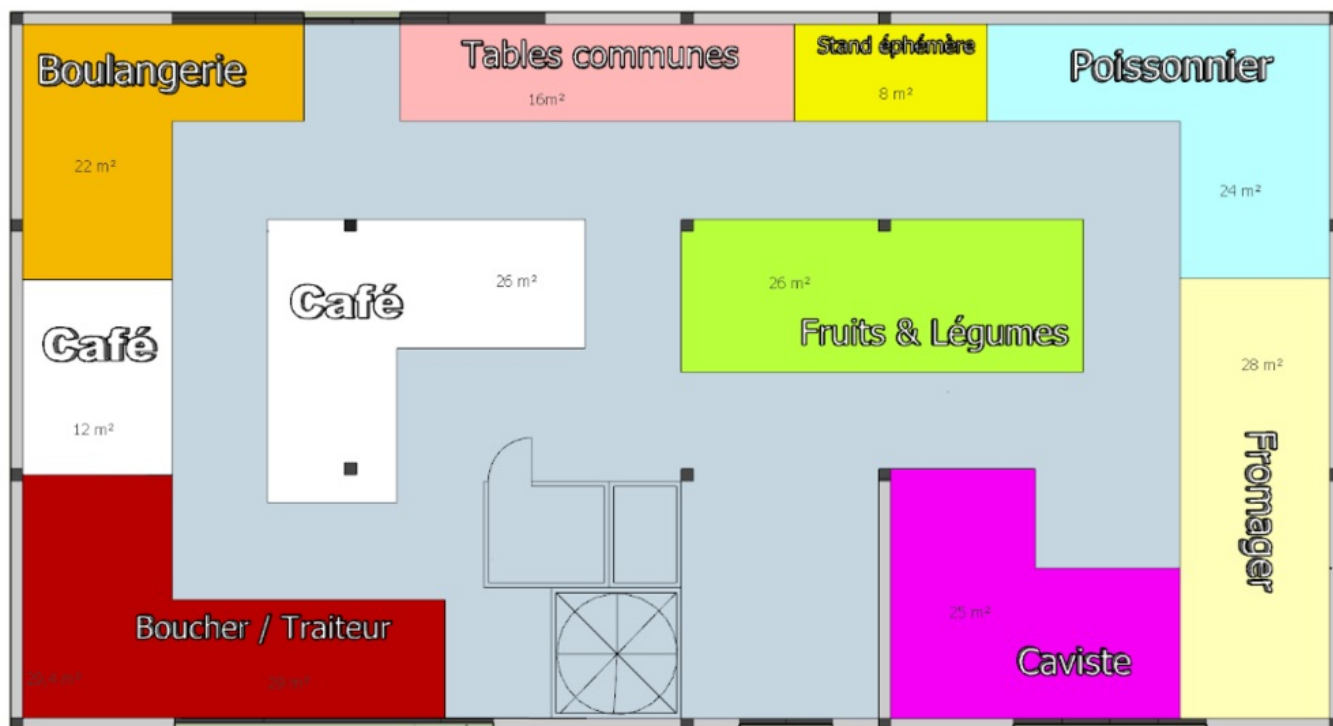
Ecrit par le 22 novembre 2024



**D'ici 2023, les 'Halles de la Gare' devraient ouvrir leurs portes à côté de la Gare numérique de Carpentras. Dédié à l'alimentaire, ce projet privé porté par la société carpentressienne ImmoGarance, et soutenu par la Cove, cherche des candidats pour occuper les différents corners de ce futur lieu.**

420m<sup>2</sup>. C'est la superficie de ces futures halles qui abriteront plusieurs corners représentant différents secteurs alimentaires tels que : boulangerie, pâtisserie, snacking, boucherie, charcuterie, traiteur, produits de la mer, primeur, fromagerie, crèmerie, vins et spiritueux, café, brasserie, ainsi qu'un stand éphémère pour les événements. Un nouveau bâtiment va donc être construit et sera annexé à l'ancienne halle afin d'obtenir cet espace.

Ecrit par le 22 novembre 2024



La future répartition des différents corners. ©DR

Au-dessus de ces halles gourmandes se tiendra un restaurant de 200m<sup>2</sup> qui aura une capacité maximale de 100 couverts par service. Cette activité de restauration a été imaginée dans le but de profiter à la Gare numérique, dont le bâtiment sera collé à celui des halles, et donc du restaurant. Ce dernier permettra de faciliter l'échange et d'ajouter de la convivialité entre les acteurs du tiers-lieu de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove).

### Un lieu unique

Des espaces de convivialité seront délimités pour permettre les déjeuners sur le pouce ou les déjeuners plus organisés tels que les brunch ou encore les rencontres professionnelles. Tout a déjà été imaginé, de l'aspect extérieur du bâtiment et son agencement à l'intérieur, jusqu'à sa décoration et son ambiance. Le bâtiment mêlera ancien et moderne, avec la charpente en bois de l'ancienne halle qui sera conservée, à laquelle s'ajoutera le nouveau bâtiment moderne avec ses ossatures métalliques, ses grands murs rideaux et ses verrières.

Si la décoration et l'ambiance seront étudiées dans l'optique de faire de ces halles un lieu unique à Carpentras, les différents corners pourront être adaptés aux besoins et envies de leur exploitant, tout en restant en concordance avec le reste de l'espace. Les Halles de la Gare s'adapteront également aux envies des consommateurs. Elles proposeront donc des produits locaux, de qualité, et de saison, telle est le mode de consommation le plus privilégié depuis la pandémie de Covid-19.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Maquette digitale de la devanture des Halles de la Gare. ©DR

## Une position stratégique

Les Halles de la Gare seront donc situées juste à côté de la Gare Numérique. Un choix stratégique afin de créer une synergie entre les deux entités. Selon la [Provence Créative](#), il est « impératif de proposer une offre de restauration attenante à la Gare numérique pour développer les échanges qui y sont créés. » De plus, le tiers-lieu de la Cove apportera un volume de clientèle assez important aux halles. Les deux lieux tireront donc profit de l'un et l'autre.

De plus, les halles seront situées près du centre-ville de Carpentras, et donc des transports en commun, mais également près de la véloroute Via Venaissia. Sa belle structure imposante pourra donc attirer les passants. Une convention de mise à disposition de places de parking à l'avant du bâtiment pour les visiteurs et le personnel sera signée pour une durée initiale de 15 ans reconductible. Une dizaine de places vont être aménagées, en plus de celles du parking minute, et les visiteurs pourront également se garer au grand parking de la nouvelle gare SNCF qui se situe à proximité.

## Appel aux candidatures

Afin de remplir les Halles de la Gare, celles-ci lancent un appel aux candidatures. Vous travaillez dans le secteur de l'alimentaire et cherchez à vous installer dans un lieu qui a vocation à être attrayant, dynamique, et dans l'ère du temps ? Cette occasion est faite pour vous.

Pour tenter votre chance d'avoir une place au sein de ce futur lieu, envoyez votre candidature en expliquant votre projet et pourquoi vous seriez le meilleur choix par mail à l'adresse [hallesdelagare84@gmail.com](mailto:hallesdelagare84@gmail.com)

**Plus d'informations sur le projet par téléphone au 04 32 85 36 08 ou sur [la fiche de présentation du projet](#).**